

Liste des terrains faisant l'objet d'un arrêté municipal dans le cas de l'Art 62 des RG

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Période du 1^{er} et 2 Mars 2025

GARD

- ✚ VESTRIC : stade municipal du 28.02 au 02.03.25 inclus (U15 D3 Terrain de repli Le Cailar)
- ✚ COMPS : stade municipal DU 26.02 AU 03.03.25 inclus.

SOYEZ VIGILANTS certaines rencontres ont des terrains de repli !! Consulter l'agenda sur le site du District.

Mise à jour le 28/02/2025 11:53